

Délibération n° 21	Conseil Municipal du 27 juin 2016
<b>FINANCES</b>	Domaine de compétence : <b>Budget CAMPING</b>
Objet : <b>Budget Supplémentaire 2016</b>	
Rapporteur : Madame Laurence LEDOUX, adjointe aux finances	
Synthèse de la délibération :	Il est proposé d'adopter le Budget Supplémentaire 2016 du budget annexe CAMPING

Il est proposé d'adopter le Budget Supplémentaire 2016 du budget annexe Camping dont les chiffres vous ont été communiqués et dont les équilibres sont les suivants :